

Choisir son abonnement électrique

Votre conseillère répond à vos questions sur l'énergie dans l'habitat au 0805 203 205¹ entre 13h30 et 17h30

¹. appel gratuit depuis un poste fixe

Gaëlle Carrot
conseillère à l'EIE
du Pays de Vannes

Option de base, option heures-pleines / heures-creuses (HP / HC), 6 kVA, 9 kVA... comment s'y retrouver parmi toutes ces propositions de tarifs d'électricité ? En fonction du nombre et de la puissance des appareils électriques installés à votre domicile, le niveau d'abonnement et son coût vont varier.

Votre domicile est équipé d'un chauffe-eau électrique ou d'un système de chauffage électrique et vous avez souscrit à un abonnement heures-pleines, heures-creuses.

Comment vérifier que votre abonnement répond réellement à vos besoins ?

Sur votre facture, relevez vos consommations annuelles en heures-creuses :

- **Consommation HC** < 25% consommation totale : abonnement inadapté
- **Consommation HC** > 25% consommation totale : abonnement adapté

Si votre abonnement n'est pas adapté, il faut penser à le changer pour du simple tarif ou décider d'inverser la tendance et optimiser les HC.

Dans tous les cas, il est conseillé de mettre en route vos appareils en heures creuses : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge. Si vous avez un ballon électrique, vérifiez qu'il est asservi aux heures creuses.

Assurez-vous que la puissance souscrite correspond à vos besoins, cela est aussi primordial puisqu'elle influe sur le coût de l'abonnement. Les fournisseurs proposent des puissances électriques comprises entre 3 et 36 kVA pour les logements.

Pour vérifier votre puissance souscrite :

$$\frac{\text{Consommation annuelle en kWh}}{\text{Puissance souscrite en kVA} \times 8760 \text{ heures}} \times 100$$

Si le résultat est supérieur à 20%, la puissance souscrite est trop faible, il vous faudra donc installer un délesteur ou augmenter la puissance de votre abonnement. Dans le cas inverse, la puissance est trop forte vous pouvez donc demander à votre fournisseur de la diminuer.

Info Flash

↳ Décoder sa facture d'énergie.

Difficile de s'y retrouver dans sa facture d'énergie : quelles sont les consommations, quelle est la puissance souscrite, quel est le coût de l'abonnement, est-ce une consommation réelle ou estimée... Les Espaces Info Énergie peuvent vous aider à décoder votre facture et vous guider dans vos démarches d'économies d'énergie par des conseils et le prêt d'économètres (outils de mesure des consommations des appareils électriques).

↳ Argus des énergies

Le coût de chaque énergie est exprimé en centimes d'euros TTC par kWh (kilowattheure) et ne tient pas compte du rendement des appareils produisant et émettant la chaleur ni de l'investissement et de l'entretien de ces appareils.

5,47 Bois Bûche¹

5,38 Granulé de bois (en vrac)²

5,8 Gaz de ville*

5,85 Granulé de bois (en sac)³

10,1 Fioul domestique

12,63 Électricité*

14,55 Gaz propane

Source MEDDE, base de données Pégase (plus d'info sur www.bretagne-energie.fr)

¹. pour un stère (1 500 kWh) à 82 € en 50 cm

². prix : 243 €/Tonne (4 600 kWh/T)

³. prix : 265,40 €/Tonne (4 600 kWh/T)

* information sur le coût des abonnements auprès de votre Espace **INFO** → **ÉNERGIE**

Rassemblons nos **Énergies!**

WWW.PLAN-ECO-ENERGIE-BRETAGNE.FR

En Bretagne,
des conseils neutres,
objectifs et gratuits

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
DE 13H30 À 17H30

0805 203 205

NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr



Info Flash (suite)

➤ Quel modèle énergétique pour la France ?

Afin de définir un nouveau modèle énergétique pour la France, les citoyens sont invités à participer au débat national sur la transition énergétique. Celui-ci s'articule autour de quatre thèmes : l'efficacité énergétique et la sobriété ; le mix énergétique français ; les énergies renouvelables et les nouvelles technologies de l'énergie ; et le coût, les bénéfices et les financements de la transition énergétique.

Pour plus d'informations et pour participer au débat, rendez-vous sur www.transition-energetique.gouv.fr

En Bretagne, à l'initiative de l'État, du Conseil régional et de l'ADEME, un outil supplémentaire est fourni aux organisateurs de débats : un état des lieux de la situation énergétique en Bretagne. Téléchargeable sur : http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr/jcms/c_8251/le-debat-national-sur-la-transition-energetique-en-bretagne

➤ Photovoltaïque, petit éolien... Attention aux entreprises indélicates !

La multiplication des « **arnaques aux énergies vertes : photovoltaïque, petit éolien...** » jette le discrédit sur la filière des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Ces technologies sont intéressantes écologiquement et financièrement, sous réserve d'une analyse préalable du projet et d'une installation réalisée par une entreprise qualifiée.

Une vigilance particulière doit être portée dans le cas de démarchages (téléphonique ou à domicile), notamment lorsque l'entreprise annonce un « autofinancement » du projet. En effet, certains installateurs de panneaux solaires, d'éoliennes domestiques ou de kits comprenant les deux énergies font apparaître un coût final nul pour le particulier (le financement étant assuré par les aides financières et la production d'électricité attendue).

Cette dernière est souvent surestimée et les aides financières gonflées, et la production réelle ne permet finalement pas le remboursement des mensualités du prêt (souvent à des taux très élevés). Enfin, dans certains cas, l'installation n'est pas finalisée, le propriétaire ne peut pas vendre l'électricité produite et peut se retrouver dans l'impossibilité de rembourser son crédit.

Avant de signer tout document, contactez votre Espace Info Énergie, il vous aidera à vous prémunir de ces arnaques. Une fiche rappelant les données essentielles sur ces systèmes de production et les bonnes pratiques en cas de démarchage est disponible dans votre EIE ou sur notre site internet www.bretagne-energie.fr

Les Missions des EIE

Mis en place et financés par l'État, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, les Espaces **INFO** → **ÉNERGIE** ont pour objectif de sensibiliser et d'informer le grand public sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Ce service de conseil est gratuit, neutre et indépendant.

Derrière un numéro unique pour la Bretagne, 18 relais de proximité répartis sur le territoire avec des conseillers techniques pour répondre aux questions des particuliers.

- Vous devez isoler votre maison, changer le système de chauffage ?
- Vous désirez en savoir davantage sur les énergies renouvelables ?
- Vous souhaitez avoir un avis sur des devis, connaître les aides financières ?
- Vous vous interrogez sur le poids grandissant de vos factures d'énergie ?

➔ **Contactez votre conseiller pour vous aider à élaborer votre projet.**

Permanences téléphoniques de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi et possibilité de rencontrer un conseiller dans les locaux de votre EIE.



➔ Agenda des Conseillers

▶ **Concours Photo "Obserwatt"eur".**

L'Espace Info-Energie du Pays de Rennes organise un concours photo sur les économies d'énergie. Tentez votre chance et gagnez un des nombreux lots !

▶ **Le 18 mai 2013, à Quimper :**

À l'occasion des journées européennes du solaire, visite d'une installation solaire thermique.

▶ **Le 19 mai 2013, à Pipriac :**

Fête écocitoyenne. Stand EIE, Animation Ludiknergie (challenge production d'énergie sur des vélos), débat sur les arnaques du développement durable, expositions et documentations.

▶ **Du 18 mai au 22 juin à Vannes :**

Les visites de l'énergie. Venez visiter gratuitement des maisons exemplaires près de chez vous avec l'Espace Info Énergie.

Toutes les dates et lieux d'animation sur www.bretagne-energie.fr



➔ Liens utiles

▶ www.bretagne-energie.fr

Le site des EIE bretons.

▶ www.photovoltaique.info

Toute l'information sur le photovoltaïque

Lettre trimestrielle des espaces **INFO** → **ÉNERGIE** en Bretagne
33, Boulevard Solferino - CS 41217 - 35012 Rennes CEDEX
Directeur de la publication : Gilles Petitjean - ADEME
Rédacteurs en chef : Gaëlle Carrot (Pays de Vannes)

Réalisation : www.graphie-couleurs.com

La lettre est éditée sur un papier 100 % recyclé (Cylus print) et avec des encres végétales N°ISSN 2104-0931

